



106, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Guillaume (Québec)
J0C 1L0

Téléphone : 819 396-2403
Télécopieur : 819 396-0184
Courriel : municipalite.st-guillaume@sogetel.net

Municipalité de Saint-Guillaume

Saint-Guillaume, le 14 octobre 2014

Monsieur Denis Lemelin
Président
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377, rue Bank
Ottawa, Ontario
K2P 1Y3

Objet: POSTES CANADA – APPUI AU STTP

Monsieur Lemelin,

Nous vous faisons parvenir, sous pli, copie certifiée conforme d'une résolution adoptée par le conseil de la Municipalité de Saint-Guillaume à sa séance ordinaire du 6 octobre 2014 relativement au sujet mentionné en rubrique.

Ladite résolution parlant d'elle-même, nous vous référons à son texte, tout en demeurant à votre entière disposition pour répondre aux questions qu'elle pourrait susciter.

Veuillez agréer, Monsieur Lemelin, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Martine Bernier, g.m.a.
Directrice générale, secrétaire-trésorière

MB/vt

p. j. : Copie conforme résolution N° 343-10-2014
c.c. : Mme Lisa Raitt, M. Brad Woodside et M. François Choquette



106, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Guillaume (Québec)
J0C 1L0

Téléphone: (819) 396-2403
Télécopieur: (819) 396-0184

Courriel: municipalite.st-guillaume@tellabaie.net

Municipalité de Saint-Guillaume

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUILLAUME

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2014

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Guillaume tenue conformément aux dispositions du Code municipal de cette province et à ses amendements. Séance tenue le **lundi 6 octobre 2014 à 19 h 30.**

Monsieur le maire Jean-Pierre Vallée préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège n°1 : Mme Francine Julien
Siège n°2 : M. Martin Forcier
Siège n°3 : Mme Chantal Lambert

Siège n°4 : M. Claude Lapolice
Siège n°5 : M. Jocelyn Chamberland
Siège n°6 : M. Luc Chapdelaine

Est également présente :

Mme Martine Bernier, Directrice générale/Secrétaire-trésorière

343-10-2014 POSTES CANADA – APPUI AU STTP

CONSIDERANT QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

CONSIDERANT QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

CONSIDERANT QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

CONSIDERANT QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

SUR PROPOSITION de M. Claude Lapolice, appuyée par Mme Francine Julien, il est unanimement résolu que la Municipalité de Saint-Guillaume écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires.

Il est aussi résolu que la Municipalité de Saint-Guillaume demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

ADOPTEE

Copie certifiée conforme, donnée à Saint-Guillaume, le 14 octobre 2014.

Martine Bernier, g.m.a.
Directrice générale, secrétaire-trésorière

Le texte final de cette résolution sera adopté lors de la prochaine session régulière du conseil.